



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : AIN

Référence : 1000544470

Discipline : P5100 - Génie électrique: Electronique (P5100)

Fonction : ENS

Lieu d'exercice

Code RNE : 0011466N

Nom de l'établissement : Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent de la Côtère

Commune : LA BOISSE

Adresse : 270 chemin du Grand Casset 01120 LA BOISSE

Courriel : ce.0011466N@ac-lyon.fr

Description générale du poste

Le lycée de la COTIERE a ouvert à la rentrée 2024 une SEP avec:

- CAP ELECTRICIEN
- BAC PRO PHOTOGRAPHIE (coloré droniste)
- BAC PRO Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Électronique (CIEL) coloration Cybersécurité- Valorisation de la donnée.
- Mention complémentaire CYBERSECURITE.
- BTS CIEL option Informatique et Réseaux

Missions

Les qualifications nécessaires pour ce poste comprennent une solide expérience dans les domaines suivants :

- Cybersécurité et valorisation des données
- Fibre optique (FTTH et FTTB)
- Électronique et domotique
- Électrotechnique
- Informatique et réseaux

Le titulaire de ce poste aura pour mission de poursuivre la mise en place en autonomie des systèmes techniques pédagogiques (électroniques et informatiques) du plateau technique, en coordination avec les services de la région, ainsi que du réseau de fibre optique extérieur, qu'il soit souterrain ou aérien. De plus, il devra collaborer au sein de l'équipe disciplinaire à la mise en œuvre d'un FAB-LAB ELECTRONIQUE et doit donc démontrer de compétences réelles en la matière. Il devra entretenir des relations avec des start-ups du secteur pour assurer leur intégration dans un programme avec les élèves.

Le titulaire sera amené à enseigner dans les filières BAC PRO CIEL et MC CYBER potentiellement en remplacement en CAP ÉLECTRICIEN, et éventuellement partiellement dans le BTS CIEL, une expérience en BTS sera vivement appréciée.

Le plateau technique est conçu pour des niveaux d'études allant du BAC au BAC+2.

Compétences requises

Dans les domaines de l'Électronique, de l'Informatique, de la Cybersécurité et de la valorisation des données, le candidat devra posséder des certifications telles que :

- Compétences en Électronique, en domotique, en fibre optique
 - Cybersécurité et valorisation des données
 - Fibre optique (TTTH et FTTB)
 - Électronique et domotique
 - Électrotechnique
 - Informatique et réseaux
- Maîtrise des compétences opérationnelles liées au métier d'électricien, comprenant les installations tertiaires et résidentielles, les installations industrielles, les équipements communicants, les installations VDI, les notions de base de haute tension, ainsi que les titres d'habilitation.
- Capacité à organiser un chantier en tenant compte (même partiellement) des risques électriques dans le domaine de la fibre optique.
- Maîtrise des techniques de câblage et de mise en œuvre des équipements et installations dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie.
- Compétence en organisation de chantier et en gestion d'équipe.

Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :
()

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.